

Premier Sénat du Togo

BARRY MOUSSA BARQUÉ PRÉSIDENT ^{P.3}



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 619 du 04 Avril 2025



KIGALI: Sommet Mondial sur l'Afrique et l'Intelligence Artificielle

LE PRÉSIDENT FAURE PRÔNE UNE APPROCHE SELECTIVE ET STRATEGIQUE

P.2



Salon d'Orientation des Lycéens et Étudiants ^{P.7}

UNE PORTE OUVERTE VERS LES STAGES ET L'EMPLOI

Célébration de l'Aïd El-Fitr au Togo ^{P.2}

LE PRÉSIDENT FAURE A PRIÉ AUX CÔTÉS DES FIDÈLES MUSULMANS À LOMÉ

■ Ouverture de la première session ordinaire de l'année 2025 ^{P.3}

LES DÉPUTÉS DE RETOUR À L'HÉMICYCLE POUR UNE DURÉE DE 3 MOIS

■ LE TOGO ADOPTE UNE LOI QUI ^{P.4} RENFORCE SON DISPOSITIF DE RENSEIGNEMENT

Togo/RGE-2 ^{P.5}

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES INVITÉS À RÉSERVER UN BON ACCUEIL AUX AGENTS



FESMA

LA 4^e ÉDITION SOUS LE THÈME « FEMME, AGRICULTURE ET ALIMENTATION » ^{P.8}

Yas t'offre ton smartphone agbanan à partir de 150F

Et profite tous les jours de bonus internet à chaque remboursement
via ton compte Mixx By Yas.

Rendez-vous en agence
yas.tg



TECNO SPARK 20



ITEL A70



INFINIX HOT40I



ZTE BLADE A35 CORE



ZTE BLADE A35



ZTE BLADE A75

4G+



KIGALI: Sommet Mondial sur l'Afrique et l'Intelligence Artificielle

LE PRÉSIDENT FAURE PRÔNE UNE APPROCHE SELECTIVE ET STRATEGIQUE



Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a été ce 03 avril 2025 l'hôte d'honneur du premier sommet mondial sur l'Intelligence artificielle en Afrique (Global AI Summit on Africa) qui se tient à Kigali au Rwanda.

Cette rencontre internationale de haut niveau a mobilisé des leaders mondiaux, investisseurs, innovateurs et universitaires autour du thème « L'IA et le dividende démographique de l'Afrique : réimaginer les opportunités économiques pour la main-d'œuvre africaine ».

Résolument engagé pour l'innovation technologique en Afrique, le chef de l'Etat togolais a partagé, à la cérémonie d'ouverture de ce sommet, sa vision pour un meilleur développement de l'Intelligence artificielle sur le continent, une ambition pragmatique basée sur ses expériences personnelles.

Connu pour son leadership sur les questions d'intégration africaine et la place de l'Afrique dans le concert des nations, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a souligné la nécessité pour les nations africaines de se positionner dans l'environnement de l'Intelligence artificielle et de l'innovation technologique. Ce secteur représente une opportunité pour promouvoir le développement économique et faire face aux défis sociaux majeurs tels que la santé, l'éducation, l'agriculture et l'inclusion sociale.

Dans cet élan, le chef de l'Etat a axé son allocution autour de quelques réflexions en évoquant la nécessité pour les États africains de privilégier le réalisme dans un contexte mondial de plus en plus tendu, une approche

sélective, stratégique et adaptée aux capacités réelles du continent, la souveraineté numérique réaliste et ciblée pour la collecte, la protection et la valorisation des données et l'équité pour une Intelligence artificielle au service de tous en Afrique.

L'approche sélective et stratégique prônée par le Président de la République, vise essentiellement à faire du continent une terre favorable à l'éclosion des innovateurs et au développement de l'Intelligence artificielle. Ce paradigme ouvre ainsi la voie à des investissements dans les secteurs dans lesquels l'Intelligence artificielle peut apporter des bénéfices immédiats aux populations.

« Nous devons avoir une approche sélective, stratégique et adaptée aux capacités réelles de notre continent. Nous devons identifier les domaines dans lesquels nos besoins sont les plus urgents pour que nos efforts produisent un effet de levier maximal. Je pense à trois secteurs clés de notre stratégie de développement à savoir la santé, l'éducation et l'agriculture où la promesse de l'Intelligence artificielle rencontre la réalité la plus concrète. Je suis convaincu que l'Afrique peut devenir un terrain d'innovation pour elle-même et pour le monde » a préconisé le chef de l'État.

Pour une implémentation optimale de cette vision salutaire pour le continent, le Président de la République propose la protection et la valorisation des potentiels stratégiques du continent, ceci au regard du dividende démographique, du poids démographique considérable de la jeunesse qui constitue également un réservoir de talents et de créativité et bien d'autres richesses naturelles,

culturelles et économiques des pays.

« Il faut dès à présent protéger les atouts stratégiques de notre continent. L'Afrique a des ressources précieuses pour le développement de l'Intelligence artificielle, une jeunesse nombreuse et dynamique, des données démographiques, culturelles et linguistiques d'une diversité exceptionnelle et des ressources naturelles rares ».

Pour le chef de l'Etat, dans un contexte de fracture technologique mondiale de plus en plus menaçante, cette ambition ne peut se réaliser sans une réelle politique de promotion de la jeunesse et sans une souveraineté numérique réaliste et ciblée.

« Je pense pour ma part que l'Afrique ne doit pas rester dépendante des plateformes étrangères. Il faut construire notre souveraineté numérique. Celle-ci doit reposer sur trois piliers, à savoir nos données, nos infrastructures et nos normes. Il ne s'agit pas nécessairement de construire nos propres modèles d'IA, mais de faire des choix intelligents en adaptant des modèles ouverts et sobres en énergie à nos réalités ».

Toujours porté par la politique nationale d'inclusion sociale qui fait cas d'école dans le monde, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a fermement prôné l'équité dans le développement et l'utilisation de l'Intelligence artificielle en Afrique, soulignant ainsi avec dextérité l'importance d'une approche inclusive et juste pour toutes les couches sociales.

« L'Intelligence artificielle est la prochaine grande révolution. L'équité sera une condition essentielle d'une Intelligence artificielle au

service de tous en Afrique. L'Intelligence artificielle doit aussi bénéficier aux travailleurs informels et aux zones rurales qui n'ont pas accès direct à la technologie. Cela suppose des formations ciblées, des investissements dans la collectivité et des solutions pensées pour les réalités locales ».

Devant un parterre d'investisseurs et d'innovateurs, le Président de la République a réitéré la détermination du Togo à s'inscrire dans une dynamique unitaire pour faire de l'Intelligence artificielle un levier de développement inclusif et durable adapté aux réalités économiques, sociales et culturelles du continent.

Le Président rwandais Paul Kagamé, l'hôte du sommet, s'est félicité de la présence du chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé à cette rencontre déterminante pour l'avenir technologique du continent. Le Président Paul Kagamé a lancé à cet effet, un appel à ses pairs africains à travailler ensemble en vue de redéfinir le rôle de l'Afrique dans la gouvernance mondiale de l'Intelligence artificielle.

La cérémonie d'ouverture a été suivie d'un panel de haut niveau sur l'impact de l'Intelligence artificielle sur le développement du continent. Intervenant dans ce panel, le nouveau président de la Commission de l'Union africaine, Mahamoud Ali Youssouf a salué la vision du Président togolais centrée sur une approche progressive secteur par secteur selon les priorités et la disponibilité des ressources.

Source: presidence.gov.tg

Célébration de l'Aïd El-Fitr au Togo

LE PRÉSIDENT FAURE AUX CÔTÉS DES FIDÈLES MUSULMANS À LOMÉ



La communauté musulmane du Togo a célébré, ce dimanche 30 mars 2025, l'Aïd El-Fitr, marquant la fin du mois béni de Ramadan. Cet événement a été ponctué par des prières solennelles organisées sur l'ensemble du territoire national. A Lomé, le Chef

de l'Etat, Faure Gnassingbé, a pris part à cette prière sur le terrain du Lycée de Tokoin.

La cérémonie de prière a été dirigée par El Hadj Agoro Zakari, Imam principal de la Grande Mosquée de Lomé, en présence du Président de la République, Faure

Essozimna Gnassingbé. Ce dernier était accompagné de plusieurs hauts responsables, notamment les présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement ainsi que des personnalités administratives et militaires. La présence du chef de l'État a été perçue comme un geste fort de reconnaissance et d'engagement en faveur de la paix et de la cohésion sociale.

Prières et invocations pour la paix En ce moment de renouveau spirituel et de fraternité, les fidèles ont exprimé leur gratitude envers Allah et ont formulé des prières pour la paix, la sécurité et l'harmonie au Togo et dans le monde entier. Ils ont également invoqué la bénédiction divine sur le pays et ses dirigeants, notamment le Président de la République.

L'Imam Agoro Zakari a mis l'accent sur l'importance de la prière pour le pays. « En cette circonstance de profession de la foi, nous prions pour le Togo et le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé.

Puisse Dieu l'assister et le renforcer dans sa politique de lutte contre le terrorisme et de pérennisation de la paix et la sécurité. Nous prions également pour les institutions de la République, les forces de l'ordre et de la sécurité, ainsi que toutes les personnes engagées pour la consolidation de la paix dans notre pays. Que Dieu bénisse le Togo. », a-t-il imploré.

Un message de paix et de solidarité

Les fidèles ont salué la présence du Président de la République, soulignant ainsi son attachement aux valeurs religieuses et spirituelles dans le pays. Ce geste symbolique réaffirme l'importance de l'unité nationale et de la cohabitation pacifique entre les communautés. Dans un message publié sur son compte X, le chef de l'Etat a exprimé ses vœux à l'ensemble de la communauté musulmane. « A tous nos compatriotes musulmans au Togo et dans la diaspora, je souhaite

une bonne fête de l'Aïd El-Fitr. Que nos valeurs communes de solidarité, de paix et de vivre-ensemble prédominent en ce moment de communion et de prières. », avait-il écrit.

Un moment de dévotion et de partage

L'Aïd El-Fitr symbolise la fin du mois de Ramadan, période de jeûne, de prières et de partage. Ce neuvième mois du calendrier lunaire islamique est un moment de purification spirituelle et de renforcement de la foi. Le jeûne, pilier fondamental de l'Islam, est observé du lever au coucher du soleil, témoignant ainsi de la dévotion et de l'engagement des croyants.

En ce jour de célébration, la communauté musulmane du Togo a renouvelé son engagement en faveur de la paix, de la solidarité et du vivre-ensemble, des valeurs chères à la nation togolaise.

Marcel SOGLO

Ballet diplomatique**LE CHEF DE L'ÉTAT A REÇU
LES LETTRES DE CRÉANCE
DE 14 AMBASSADEURS**

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a reçu le vendredi dernier les lettres de créance de 14 nouveaux ambassadeurs. Ils sont des représentants des missions diplomatiques venus de la Guinée-Bissau, de la Mauritanie, du Vietnam, de la Tunisie, de la Guinée, du Mali, du Gabon, du Rwanda, de la Corée, de la Côte d'Ivoire, de la Libye, du Vatican, de l'Algérie, du Japon à réaffirmer au Chef de l'État la volonté de leurs pays respectifs à consolider le partenariat avec le Togo.

Il s'agit de l'ambassadeur bissau guinéen; João Ribeiro Butiam Cói; du premier ambassadeur de Mauritanie au Togo, Monsieur Sidati Cheikh Ould Ahmed Aïcha; de l'ambassadeur du Vietnam, Bui Quốc Hưng; de celui de la Tunisie Zied Saadaoui.

Ceux-ci ont ensuite été suivis de l'ambassadeur Jean Matho Doré de la Guinée; du diplomate Oumar Konate du Mali; l'ambassadeur du Gabon Maximin Mangoualamangoye; de l'ambassadrice Rosemary Mbabazi

du Rwanda.

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a également échangé le même jour avec le diplomate coréen Park Kyongsig; l'ambassadeur Tanon Assielou Félix de la Côte d'Ivoire; Monsieur Salih Alkouni Kanduweesh Mohammed, ambassadeur de Libye; le Nonce Apostolique Ruben Ruiz du saint siège; l'ambassadeur Mezoued Hocine de l'Algérie; puis avec le nouvel ambassadeur de Japon, Gomakubo Junji.

En recevant toutes ces lettres de créance, le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a une fois encore démontré sa volonté d'ouverture et de diversification des relations de partenariat avec tous les pays, orientées ces dernières années vers la coopération économique gagnant-gagnant, la promotion de la paix, la stabilité, la bonne gouvernance, la démocratie et le développement durable.

Komla YAWO

Premier Sénat du Togo

Le bureau du premier Sénat du Togo est enfin connu. Il est dirigé par Barry Moussa Barqué. Élu pour un mandat de 6 ans, ce bureau a été mis en place à l'issue de la session de droit tenu ce mercredi 2 Avril 2025. Barry Moussa Barqué succède ainsi au doyen d'âge Koudjolou Dogo qui assurait l'intérim depuis le 6 mars date de la rentrée des sénateurs.

Composé de neuf membres, le bureau présidé par Barry Moussa Barqué, est censé refléter les diverses composantes de la société togolaise. La nouvelle équipe comprend notamment trois vice-présidents, deux questeurs et trois secrétaires parlementaires. Cette session de droit a également permis d'adopter le règlement intérieur de cette du Sénat.

La formation de ce bureau marque l'aboutissement du processus de mise en place du Sénat, institution prévue dans la réforme constitutionnelle adoptée en avril 2024 et promulguée le 06 mai 2024. Le texte constitutionnel, toujours contesté par une frange de l'opposition et de la société civile, fait du Togo une République parlementaire.

Après l'élection du bureau du sénat, les 61 sénateurs se réunissent jeudi 3 avril pour leur première session ordinaire, quelques jours après celle des députés de la première législature de la 5e République.

Voici la Composition du Bureau du Sénat

- Président : Barry Moussa Barqué
- 1er Vice-président : Mme Kouvahey
- 2e Vice-président : Koudolo Dogo
- 3e Vice-président : Olympio Robert

- 1er Questeur : Mally Komlan
- 2e Questeur : Mme Baniba

- 1re Secrétaire parlementaire : Mme Morga Abougnima
- 2e Secrétaire parlementaire : Tchassona Traoré
- 3e Secrétaire parlementaire : AMELETE Bawoumondom.

Togoreveil

Ouverture de la première session ordinaire de l'année 2025**LES DÉPUTÉS DE RETOUR À L'HÉMICYCLE
POUR UNE DURÉE DE 3 MOIS**

L'Assemblée nationale togolaise a ouvert, ce mardi 1er avril 2025, la première session ordinaire de l'année. Conforme aux dispositions contenues dans l'article 12 de la Constitution du 6 mai 2024, qui consacre l'organisation et la régularité du temps parlementaire, l'ouverture effectuée sous la houlette de Monsieur Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, Président de l'Assemblée nationale, s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités.

On notait donc la présence de la Présidente du Parlement de la CEDEAO Mme Hadja Mémounatou IBRAHIMA et de l'Honorable Bernard AHIAFOR, Premier Vice-président du Parlement du Ghana. Le doyen d'âge du Sénat, les présidents des institutions de la République, les membres du Gouvernement, les représentants du corps diplomatique accrédité au Togo ainsi que de nombreuses personnalités politiques, administratives, militaires, religieuses et traditionnelles ont également pris part à cette cérémonie d'une portée historique.

Parlant des travaux parlementaires, le Président de l'Assemblée nationale a salué le bilan de la session extraordinaire de mars 2025, ayant permis l'adoption de sept projets de loi sur huit. Il a ensuite esquissé les priorités de la session en cours, notamment : l'examen des lois organiques indispensables à la mise en œuvre du nouveau régime ; l'élection des membres des nouvelles institutions ; la poursuite de la dynamique de coopération parlementaire régionale et internationale. Le Président a aussi évoqué les grandes rencontres interparlementaires à venir, au sein de l'APF, de l'UPA, de l'UPCI et de l'UIP, réaffirmant la volonté du Togo de rester un acteur engagé du dialogue parlementaire mondial.

« Dans cet élan de coopération sincère, nous réaffirmerons à chacune de ces rencontres de haut niveau la volonté de Son Excellence Monsieur le Président de la République de renforcer les passerelles

entre les assemblées, toujours au bénéfice de nos citoyens et de la pérennité de nos valeurs démocratiques. A cet égard, je voudrais, avec cœur, rendre un hommage mérité à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, un leader hors-pair, qui voit tôt ce qui se révèle plus tard au commun, et ce pour une Afrique plus unie, plus paisible, plus prospère et plus stable ; toute notre admiration à Son Excellence Monsieur le Président de la République », a-t-il indiqué.

En ce qui concerne, l'entrée en fonction du Sénat le Président de l'Assemblée nationale a mis en lumière le caractère historique de cette session, première du genre à se tenir dans un contexte bicaméral. En effet, le Togo franchit un tournant décisif avec l'entrée en fonction effective du Sénat. Ce développement est « l'aboutissement d'un processus démocratique mûri et attentivement élaboré » et symbolise la volonté de « solidifier les fondations de la gouvernance nationale ». La nouvelle architecture institutionnelle consacre la complémentarité entre les deux chambres, pour une législation approfondie et inclusive, garante d'une démocratie renforcée.

Sevon-Tépé Kodjo Adédzé a invité ses collègues députés à une mobilisation exemplaire pour les prochaines étapes constitutionnelles majeures que sont la désignation du Président du Conseil et l'élection du Président de la République par le Congrès. Ces événements seront, selon ses mots, « un moment clé dans la mutation de notre cadre institutionnel et social ». « Soyons à la hauteur des attentes de nos concitoyens, qui placent en nous leur espoir d'un avenir meilleur. Ensemble, transcendons nos différences et posons les jalons d'une nation forte, unie et résolument tournée vers l'avenir », a-t-il lancé.

Komla Y.

BARRY MOUSSA BARQUÉ PRÉSIDENT

Clôture de la première session extraordinaire de l'année 2025

AU TOTAL 7 PROJETS DE LOI SUR HUIT ONT ÉTÉ VOTÉS

Convoquée à la demande du Chef de l'État, conformément à l'article 12, alinéa 3, de la Constitution, la première session extraordinaire de l'année a pris fin le vendredi 28 mars 2025 à l'hémicycle. La cérémonie de clôture a été présidée par Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, Président de l'Assemblée nationale, en présence des membres du bureau, des députés et des représentants du gouvernement.

Au total, sept (7) projets de loi sur huit inscrits à l'ordre du jour ont été examinés et adoptés, en plus d'une proposition de résolution. Le projet de loi restant a été reporté à une session ultérieure afin de garantir un examen approfondi, en raison de la proximité de la rentrée parlementaire.

Les textes adoptés couvrent plusieurs domaines stratégiques :

En ce qui concerne la gouvernance et finances publiques, il y a la proposition de résolution portant règlement financier de l'Assemblée nationale; la loi de règlement du budget de l'État, gestion 2020 ; la loi de règlement du budget de l'État, gestion 2021 et la loi portant cadre juridique applicable aux entreprises publiques, destinée à renforcer leur performance.

Dans le domaine de l'Environnement, il s'agit

de la loi sur les changements climatiques, marquant un engagement fort pour la protection de l'environnement et le développement durable. Pour ce qui est de la Sécurité, la représentation nationale a autorisé la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire, face à un contexte régional toujours tendu. Elle a également adopté la loi relative au renseignement, pour renforcer la protection de l'État tout en préservant les droits fondamentaux.

Dans le cas de l'Économie et de l'administration a été votée la loi modifiant et complétant la loi n° 2012-016 portant création de l'Office Togolais des Recettes (OTR), afin d'optimiser son fonctionnement.

Le Président de l'Assemblée nationale a félicité les députés pour leur implication et a salué la disponibilité des membres du gouvernement. Il a insisté sur la nécessité de conjuguer les efforts pour assurer la mise en œuvre effective des textes adoptés.

Il faut préciser que cette session illustre l'engagement de la Représentation nationale à doter le Togo d'un cadre juridique moderne au service du développement durable et de la stabilité.

Elysée J.



LE TOGO ADOPTE UNE LOI QUI RENFORCE SON DISPOSITIF DE RENSEIGNEMENT



Le Togo dispose désormais d'un cadre juridique adapté pour son appareil de renseignement. Réunis en session à Lomé le vendredi 28 mars, les députés togolais ont adopté le projet de loi sur le renseignement. Cette nouvelle législation, proposée par le gouvernement il y a quelques semaines, vise à moderniser et structurer le système de renseignement du pays, tout en veillant à la protection des droits fondamentaux des citoyens.

Un cadre juridique modernisé face aux enjeux sécuritaires

Dans un contexte de menaces sécuritaires croissantes, la loi renforce la surveillance des réseaux criminels et la réduction des risques de perturbations économiques, notamment celles liées aux attaques ou cyberattaques. En dotant le pays d'un outil juridique moderne, elle prend en compte les impératifs de stabilité et d'attractivité pour les investissements.

Une approche globale de la sécurité et des droits fondamentaux

Au-delà des aspects sécuritaires, la loi prévoit des mesures en faveur de la prévention et de la gestion

des litiges fonciers, la prévention des abus de pouvoir et la garantie d'un contrôle strict de légalité. Elle vise également à sauvegarder les valeurs et intérêts fondamentaux de la nation, protéger l'intégrité de l'État, et assurer la sécurité des citoyens tout en préservant leurs libertés fondamentales.

Un équilibre entre sécurité et libertés

Le Président de l'Assemblée nationale, Kodjo Adedze, a souligné à l'issue des débats que « cette loi incarne une volonté affirmée de protéger l'intégrité de l'État et la sécurité de ses citoyens, tout en veillant à préserver les droits et libertés fondamentaux reconnus par les lois de la République. Cet équilibre délicat, mais essentiel, entre la nécessité de prévenir les menaces et le respect des libertés démocratiques, illustre une démarche réfléchie et déterminée en faveur de la stabilité et de la justice ».

Avec l'adoption de cette loi, le Togo fait un pas supplémentaire vers une gouvernance sécuritaire efficace, tout en garantissant un cadre respectueux des principes démocratiques.

Marcel SOGLO

LA DATE DE LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES FIXÉE DU 07 AU 23 AVRIL

Au Togo, la révision des listes électorales se déroulera du 7 au 23 avril 2025 sur l'ensemble du territoire national. L'annonce a été faite via un décret pris le mardi 1er avril par le Président de la République. Le processus se déroule dans le cadre des préparatifs des municipales qui se profile à l'horizon. « Les opérations de révision se déroulent conformément au découpage et au calendrier annexés au présent décret. Les centres de révision des listes électorales sont ouverts tous les jours, de 07 heures à 17 heures », a indiqué le gouvernement. Cette période permettra aux citoyens non encore inscrits, notamment les nouveaux majeurs, de s'enregistrer, ainsi qu'à ceux ayant changé de

domicile ou perdu leur carte d'électeur de mettre à jour leurs informations.

La révision des listes permettra d'actualiser le fichier électoral national, pour un scrutin crédible et transparent. Il y a quelques semaines, une première étape a été franchie par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), avec le début de la formation des opérateurs de saisie (OPS) qui seront déployés pour la révision.

Rappelons que les modalités de la révision des listes électorales sont définies par la CENI, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2024-003/PR du 05 novembre 2024 portant code électoral.

K.Y.



FAURE GNASSINGBÉ, LIBERE LE POTENTIEL DES JEUNES TOGOLAIS

Une explosion entrepreneuriale se fait porter par des réformes audacieuses et une jeunesse libérée. Le nombre d'entreprises créées connaît une croissance fulgurante, propulsée par des innovations économiques courageuses et une volonté politique affirmée. Le président de la République Faure Gnassingbé, à travers une série d'initiatives stratégiques, mise sur la libération du potentiel des jeunes pour transformer l'économie et la société togolaise. Les statistiques parlent d'elles-mêmes. Selon les données du Centre de formalités des entreprises (CFE), une quinzaine de milliers d'entreprises est créée par an depuis quelques années maintenant, marquant une progression significative par rapport aux autres fois.

C'est une tendance qui s'explique par plusieurs facteurs, notamment la simplification des démarches administratives et la digitalisation des services liés à la création d'entreprises. Ce qui fait changer tout

Depuis 2012, le Togo a opéré un virage en facilitant l'accès au statut formel pour les entrepreneurs, réduisant les coûts d'immatriculation et accélérant les délais de création. En une décennie, le pays a ainsi multiplié par plus de trois le nombre d'entreprises immatriculées, une performance qui le distingue en Afrique de l'Ouest.

L'amélioration du climat des affaires en est pour quelque chose. Elle est au cœur de la vision économique du chef de l'État, sous l'impulsion de qui le Togo a adopté une série de réformes favorisant l'investissement privé. C'est par exemple la dématérialisation des procédures : l'immatriculation d'une entreprise peut désormais se faire en ligne



via la plateforme du CFE, réduisant ainsi les délais à moins de 24 heures.

C'est aussi la réduction des coûts : les frais d'enregistrement des entreprises ont été revus à la baisse, supprimant les obstacles financiers pour les jeunes porteurs de projets. Comment ne pas parler de la réforme fiscale ? L'adoption d'un nouveau Code général des impôts rend la fiscalité plus incitative pour les PME, avec des exonérations ciblées pour les startups.

L'accès au financement est de plus en plus facilité, avec les très actifs Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), Mécanisme incitatif de financement agricole

fondé sur le partage de risques (Mifa), Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Ce dernier a à lui seul octroyé des crédits à 1,9 million de bénéficiaires depuis son lancement jusqu'à ce jour.

Près de 15 000 entreprises créées en 2024. Au cours de l'année 2024, le Togo a enregistré la création de 14 919 nouvelles entreprises. En 2023, ce nombre était de 15 654. Une année plus tôt, en 2022, les entreprises créées étaient de 13 835.

Pour 2024, les entreprises formalisées au CFE par des Togolais représentent la majorité des nouvelles créations avec 12 371 structures, contre 13 032 en 2023. La part

des entreprises portées par des étrangers a diminué de 2 622 en 2023 à 2 548 en 2024. Un des points positifs du bilan est l'augmentation du nombre d'entreprises lancées par des femmes. Durant les 12 mois de l'année 2024, 4 450 entreprises de femmes ont été formalisées, contre 4 297 en 2023, ce qui traduit une progression de 3,5 %, grâce à la politique de promotion de la gent féminine en vigueur dans le pays. L'avenir appartient désormais à ces milliers d'entrepreneurs qui, jour après jour, bâtissent le Togo de demain.

La Rédaction

Togo/RGE-2

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES INVITES À RÉSERVER UN BON ACCUEIL AUX AGENTS RECENSEURS



Le gouvernement togolais invite les opérateurs économiques à réserver un bon accueil aux agents recenseurs pour la réussite du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2).

Dans un communiqué conjointement signé par les ministres des Finances, du Commerce, de la Planification et de l'Administration territoriale, l'exécutif précise que cette initiative inclut, pour la première fois, les institutions sans but lucratif (ISBL) telles que les ONG et les associations professionnelles, religieuses et syndicales.

Un objectif stratégique pour l'économie nationale

L'objectif principal du RGE-2 est de constituer une base de données actualisée des unités économiques opérant sur le territoire national. Cette base servira à mieux comprendre la répartition des entreprises selon la nomenclature togolaise d'activités (NTA), élaborer des politiques publiques adaptées aux réalités économiques du pays et renforcer les mesures de soutien aux entreprises, en particulier aux Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Le gouvernement tient à préciser que ce recensement n'a aucun lien avec le paiement d'impôts, et invite tous

les acteurs économiques à coopérer pleinement.

Déroulement de l'opération

La collecte des données déjà en cour depuis le 3 mars se poursuit jusqu'au 3 mai 2025, sur l'ensemble du territoire national. Les agents recenseurs, munis de gilets et de badges officiels, visiteront les unités économiques afin de recueillir des informations fiables. Le gouvernement appelle donc les opérateurs économiques à leur réserver un accueil favorable et à fournir des données exactes. Il assure que toutes les informations collectées seront traitées de manière anonyme et confidentielle, conformément à la loi statistique en vigueur au Togo.

Avec cette initiative, le pays entend renforcer sa gouvernance économique et mieux accompagner le développement du secteur privé. Cette opération de recensement vise à collecter des informations essentielles sur les entreprises formelles et informelles à travers le pays.

Marcel SOGLO



Visitez notre page web

- ▣ Politique
- ▣ Education
- ▣ Culture
- ▣ Economie
- ▣ Société

www.togoreveil.com



Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !



www.perspectiveinfo.com/togoreveil



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Komla YAWO

Marcel A. SOGLO

Londou KAWANA

Patrick Nima

Pégy

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aissata TOURE

SECRETARIAT

Micheline MENSAH

INFOGRAPHIE

Alex KPATIDE (91 77 29 84)

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tél: 22 36 18 58

02 BP 20081 LOME

Adresse

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ete VINS

D'ITALIE

Tél: 22 61 12 19 / 22 36 18 58

80 02 76 54

E-mail: gpouli@yahoo.fr

Tirage

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

RAD GRAPHIC SARL U



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Salon d'Orientation des Lycéens et Étudiants

UNE PORTE OUVERTE VERS LES STAGES ET L'EMPLOI



Le Salon d'Orientation des Lycéens et Étudiants du Togo a tenu ses promesses ce 3 avril 2025, à l'hôtel Lebene. Cet événement a réuni élèves, étudiants, acteurs de l'éducation, journalistes et entrepreneurs dans un cadre favorisant l'échange et l'innovation. Un Salon pour éclairer les choix académiques et professionnels.

L'objectif principal de cet événement est d'offrir aux jeunes Togolais une meilleure orientation scolaire et professionnelle. « Ce salon a pour but d'orienter nos jeunes frères de première et de terminale à bien s'orienter au niveau des écoles, des grandes écoles et des universités, ici au Togo, en Afrique et dans le monde entier. », a expliqué le Dr ACHI Harisson, Co-organisateur de l'événement. Une nouveauté majeure de cette édition

est l'introduction d'une plateforme de salon virtuel permettant aux établissements et aux étudiants de se rencontrer en ligne. Cet outil innovant vise à faciliter les échanges et à offrir un accès continu aux opportunités académiques et professionnelles.

Favoriser l'employabilité des jeunes

Outre l'orientation académique, le salon a mis l'accent sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. La plateforme « Juman », présentée durant l'événement, a pour objectif de faciliter l'accès aux stages et aux premiers emplois. « Elle permettra aux étudiants d'acquérir une première expérience professionnelle, ce qui est un atout essentiel pour leur future carrière », a ajouté le Dr

Harisson. Pour l'instant, ce projet couvre les 54 pays africains avec une ambition d'extension aux organisations internationales.

Panels et innovations technologiques

La journée a été ponctuée de panels débattant des enjeux de l'orientation scolaire à l'ère du digital et du rôle de l'innovation dans l'éducation. Des experts, développeurs et représentants d'établissements scolaires ont partagé leur expertise et présenté des solutions concrètes aux défis actuels.

Par ailleurs, l'importance croissante de l'intelligence artificielle et des startups dans l'écosystème éducatif togolais a été soulignée, avec la présentation de « Campus Africa », une plateforme de coopération Sud-Sud qui

centralise les informations sur les universités africaines.

Un avenir prometteur pour les jeunes Togolais. Les interventions des différents personnalités surtout celle du représentant de l'enseignement supérieur, ont réaffirmé l'engagement en faveur de l'éducation et de l'employabilité des jeunes. Avec de telles initiatives, le Togo se positionne comme un acteur dynamique de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes, misant sur la technologie et l'innovation pour ouvrir les portes de l'avenir. Le salon se poursuivra jusqu'au 5 avril 2025, afin d'offrir encore de nombreuses opportunités aux participants.

Etienne O.

L'ANC ENREGISTRE UN NOUVEAU DÉPART, AGBEYIBOR KOMLANVI CLAQUE LA PORTE

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) continue d'enregistrer des départs dans ses rangs. Après Gbodzo Afiwa Enyonam, c'est au tour d'Agbeyibor Komlanvi, deuxième adjoint au maire de la commune Golfe 7, d'acter son départ du parti dirigé par Jean-Pierre Fabre.

Des désaccords idéologiques en cause

Dans un courrier adressé à la direction du parti, Agbeyibor Komlanvi justifie sa décision par des divergences idéologiques et stratégiques. « Après une réflexion approfondie, j'ai constaté que mes convictions et objectifs personnels ne concordent plus avec l'orientation prise par notre parti. Face à ces désaccords idéologiques et stratégiques, j'ai pris la décision, certes difficile, mais nécessaire, de m'engager sur une nouvelle voie », a-t-il déclaré.

Ce départ intervient dans un contexte où l'ANC connaît déjà plusieurs défections.

Une nouvelle aventure politique en vue ?

Si Agbeyibor Komlanvi tourne la page de l'ANC, il ne compte pas pour autant se retirer de la scène politique. Il laisse entendre qu'il pourrait rejoindre une autre formation. « Il est devenu évident qu'un nouvel horizon politique s'impose pour la poursuite de mes ambitions », ajoute-t-il.

La semaine dernière, c'était le Maire de la commune d'Agoè-Nyivé 5 qui avait présenté sa démission au Président national du parti, Jean-Pierre Fabre.



ACHETER UN TERRAIN SEMBLE ASSEZ FACILE

Et Pourtant... Une Montagne de Problèmes peut se dresser devant vous

FAITES VOUS ACCOMPAGNER

FRIMET
...Une Afrique des métiers

+228 70 15 15 90

FESMA

LA 4^e ÉDITION SOUS LE THÈME « FEMME, AGRICULTURE ET ALIMENTATION »

Lomé accueille la 4^e édition du Festival de la Marmite (FESMA), du 6 au 10 août 2025. Devenu l'un des rendez-vous les plus importants de l'art culinaire de la sous-région, l'événement va rassembler les passionnés de la cuisine et amateurs de saveurs authentiques autour de la marmite, symbole de la richesse gastronomique du continent.

Bien plus qu'un simple festival, le FESMA est une véritable ode à la cuisine africaine. Il mettra en lumière la diversité des terroirs et la richesse des traditions culinaires africaines. L'objectif principal de cet événement est de promouvoir les produits locaux et d'encourager une alimentation durable et responsable. Les visiteurs auront ainsi l'opportunité d'explorer un univers sensoriel exceptionnel, où arômes, couleurs et textures se mêlent pour une expérience unique.

Il offre l'occasion de découvrir les secrets de la cuisine traditionnelle et permet aux à ceux qui sont à la recherche des saveurs authentiques,

ou un curieux désireux d'explorer de nouvelles spécialités. Le FESMA est l'occasion parfaite de rencontrer les acteurs clés de la chaîne agroalimentaire. Producteurs locaux, chefs renommés et artisans culinaires seront réunis pour offrir une expérience gastronomique hors du commun. Chaque plat proposé racontera une histoire, mettant à l'honneur le patrimoine culinaire africain.

L'édition 2025 promet un programme riche et varié : ateliers de cuisine, démonstrations de chefs, dégustations, tables rondes et échanges entre professionnels. Cet événement est idéal pour les familles, les jeunes talents culinaires et tous ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les produits du continent.

Si vous avez toujours rêvé de voyager à travers les saveurs africaines et de partager des moments conviviaux autour d'une bonne table, ce rendez-vous constitue l'opportunité parfaite.



FESMA

Festival la Marmite
De la ferme à l'assiette

4^e édition

du 06 au 10 août 2025

Thème: "Femme,
Agriculture et
Alimentation"



Foire
Ateliers de cuisine
Challenges culinaires
Animation
Soirée Gastronomique



www.festivalamarmite.com

+228 90 11 05 06 / +228 70 17 09 93 / +228 79 94 77 91



Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 011/25/CNSS/DG-SP

RELATIF AU RETRAIT DES DOCUMENTS D'ACCÈS AUX SOINS AMU A LA CNSS

Le Directeur de la Caisse Nationale de Sécurité sociale (CNSS), porte à la connaissance des assurés, des employeurs et des bénéficiaires de pensions du régime que, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle, la CNSS a procédé, et ce, depuis mars 2024, à la production massive des cartes uniques d'assurance, document essentiel de la prise en charge en matière d'assurance maladie universelle (AMU).

La CNSS a aussi procédé au renforcement de son dispositif pour l'accélération dans la production des cartes, avec l'ouverture progressive de centres régionaux de production à ATAKPAMÉ et à KARA, la mise en circulation d'unités mobiles de proximité pour se rapprocher des assurés des tréfonds du pays et la création au siège de guichets spécifiques pour les assurés actifs, les employeurs, les bénéficiaires de pensions, les urgences, les Ententes Préalables (EP) et les Traitements des Pathologies Chroniques (TPC).

C'est donc avec consternation que la CNSS constate et déplore que de nombreuses cartes et autres documents demandés et ainsi produits en toute célérité, à savoir 11.500 cartes d'assurés actifs et 541 cartes de retraités soit un total de 12041 cartes, ne soient toujours pas retirés aux différents guichets mis en place, par les demandeurs pourtant tous notifiés.

Par conséquent, le Directeur Général de la CNSS, invite instamment tous les assurés ayant reçu des notifications de production de leurs documents à se présenter sans délais aux guichets sus-indiqués pour le retrait desdits documents.

Le Directeur Général de la CNSS informe, par ailleurs, les assurés dont les employeurs n'ont pas, à ce jour, procédé au retrait de leurs cartes à la CNSS, qu'ils peuvent dorénavant se présenter personnellement aux guichets de la CNSS, munis d'une pièce d'identité pour le retrait dudit document.

Le Directeur Général compte sur la responsabilité et la diligence de tous et de chacun pour assurer le bon fonctionnement de l'Assurance Maladie Universelle.

Fait à Lomé, le 26 Mars 2025
Le Directeur Général
Ingrid AWADE

Boulevard Eyadema 1 BP 89 Lomé 1 et 1 BP 188 Lomé 1 LOMÉ - TOGO Tél: (228) 22 28 86 88 | (228) 22 83 58 80 | contact@cnss.tg | www.cnss.tg

BIA-TOGO 00138280001 - 64
IB BANK 05904200167 - 58
Ecobank 7010231400083401
BSIC 010001041461
BOA 01002 001103870008 38

CCP - LOMÉ 6310002011001000
SUNU BANK 11354150018
NSIA Banque 223004172018 - 88
Banque Atlantique 040251900008 21
SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
SIAB 01251104008071
ORABANK Lomé 030301992001-83
AFRICAN LEASE 00120040178 50
CORIS BANK 01001 000241824184 88

UNE GESTION EFFICIENTE DES INONDATIONS AU TOGO

Chaque année, les inondations menacent plusieurs localités, notamment en saison des pluies. Face à cette réalité, le gouvernement a mis en place une série de mesures préventives et de gestion des catastrophes afin de protéger les populations et de limiter les dégâts matériels. Chacune d'elles produit les effets escomptés. À travers le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, le pays intensifie ses efforts en matière de prévention. Des travaux d'aménagement et de curage des caniveaux sont régulièrement réalisés dans les grandes villes comme Lomé, Tsévié, Kpalimé, Aného, etc. afin d'éviter l'engorgement des eaux pluviales. De plus, des digues de protection ont été construites dans les zones à risque où les crues des rivières causent souvent des dégâts. Un plan de gestion des risques de catastrophes a été élaboré, mettant l'accent particulièrement sur l'identification des zones inondables et la mise en place de systèmes d'alerte précoce. Ces dispositifs permettent d'informer les populations en amont et d'organiser des évacuations si cela est nécessaire. En plus des mesures préventives, le Togo dispose d'un mécanisme national de réponse



aux catastrophes, qui comprend plusieurs acteurs tels que l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), les forces de sécurité, la Croix-Rouge et des Organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées.

Ce dispositif assure une prise en charge rapide des sinistrés en

fournissant des abris temporaires, des vivres et des soins médicaux. L'argent pour faire face au fléau Cette année, environ 1,5 milliard de francs CFA est prévu pour faire face aux inondations. Le Togo va mobiliser exactement 1,42 milliard pour lutter contre le mal dans la capitale et dans d'autres zones vulnérables du pays.

À en croire le ministère de l'Eau et de l'Assainissement, c'est une ressource qui va être dédiée à l'amélioration des infrastructures d'assainissement et de drainage dans les centres urbains qui demeurent les plus exposés aux risques liés aux précipitations. L'aménagement de la dépression

du triangle des rails (située à Tokoin-Dogbeavou) fait partie des réalisations à faire. C'est un projet dont le but est de réorganiser le drainage des eaux pluviales dans cette zone de la ville de Lomé.

Aussi seront concernés la mise en place et le renforcement des systèmes de pompage dans plusieurs communes du Grand Lomé comme Awatamé, Gbomamé et Atilamonou. Ce qui devrait faciliter l'évacuation rapide des eaux, réduire l'ampleur et la fréquence des inondations.

Les autorités assurent par ailleurs que les interventions vont se faire également sur les autres dépressions avec les pompes déjà disponibles, achetées ou réparées au cours de 2024.

En termes d'aide, l'ANPC a lancé en juin 2024 la campagne nationale d'assistance aux victimes de catastrophes naturelles de 2022. Plus de 13 000 personnes issues de 2 717 ménages en ont bénéficié au plan national. En 2021, plus de 15 000 ménages avaient été assistés. L'État ne se défile pas en matière d'appui aux familles touchées, c'est un fait.

La Rédaction



Lutte contre les nuisances sonores au Togo :

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE PLUS STRICT ADOPTÉ



L'émission de bruit au-delà des seuils autorisés est désormais plus rigoureusement encadrée au Togo. Un nouveau cadre réglementaire vient d'être adopté afin de garantir un cadre de vie plus paisible et respectueux du bien-être des citoyens. Ce dispositif interdit notamment toute activité bruyante aux abords des écoles, hôpitaux et casernes.

Un arrêté interministériel renforce désormais la réglementation sur les nuisances sonores, avec des sanctions allant des avertissements aux suspensions d'activités et aux amendes. Pris en application de l'article 26 du Code de la santé publique, ce texte fixe des seuils précis pour l'émission de bruit dans les zones d'habitation, les espaces publics et les établissements commerciaux.

Les niveaux sonores ne doivent pas dépasser 70 décibels en journée (6h-22h) et 55 décibels la nuit (22h-6h), à l'exception de certaines festivités religieuses et officielles autorisées. De plus, les établissements sensibles bénéficient d'une protection accrue : toute

activité bruyante à proximité des écoles, hôpitaux et casernes est strictement interdite. L'implantation de bars, moulins, scieries et lieux de culte devra désormais obtenir un avis technique des ministères compétents.

Contrôles et sanctions

Le contrôle du bruit est confié aux autorités locales, à la police environnementale et aux forces de l'ordre, tandis que les lieux de culte relèvent de la supervision des directions des cultes et des autorités administratives. Toute infraction expose les contrevenants à des sanctions allant d'un simple avertissement à une suspension d'activité pouvant aller jusqu'à trois mois. Par ailleurs, les municipalités pourront infliger des amendes aux auteurs de nuisances sonores.

Marcel SOGLO

Togo

LE DÉVELOPPEMENT DES PISTES RURALES NE S'ARRÊTE PAS

Le pays poursuit son engagement en faveur du développement des infrastructures rurales à travers un vaste programme d'aménagement et de réhabilitation des pistes rurales. L'objectif est d'améliorer la mobilité des populations, de lutter contre l'insécurité, de faciliter l'acheminement des produits et d'accroître l'accès aux services sociaux de base.

Grâce à des investissements soutenus dans ce secteur, les localités les plus enclavées bénéficient désormais de meilleures connexions avec les grands axes routiers, accélérant ainsi le développement économique et social du pays.

Un réseau de pistes rurales en pleine expansion Le Togo, pays à vocation agricole, dispose d'un vaste réseau de pistes rurales reliant les zones de production aux marchés urbains. Cependant, de nombreuses voies demeuraient difficilement praticables, notamment en saison des pluies et de la broussaille, ce qui compliquait le transport des récoltes et limitait les opportunités économiques des producteurs. Face à cette problématique, le gouvernement a initié plusieurs projets de modernisation des infrastructures rurales, en partenariat avec des bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne.

Depuis 2020, des milliers de kilomètres de pistes rurales ont été réhabilités ou construits à travers le pays, permettant de désenclaver de nombreuses localités et d'améliorer la circulation des personnes et des biens.

Des projets structurants pour un impact durable. Les travaux de réhabilitation s'inscrivent par exemple dans le cadre du Programme d'appui



aux pistes rurales (PAPR) et autres, des initiatives stratégiques visant à moderniser le réseau routier secondaire.

Des milliards pour poursuivre le travail

Le budget prévisionnel dédié au développement des pistes rurales pour l'année 2025 s'établit à 32 milliards de francs CFA. C'est une allocation qui permet au ministère du Désenclavement et des pistes rurales de poursuivre la mise en œuvre des projets visant à améliorer les infrastructures en milieu rural.

Il s'agit d'un montant qui représente une baisse de 39 % par rapport à 2024 où beaucoup d'objectifs ont été atteints. Les prévisions l'année passée étaient de 53 milliards de francs.

Parmi les projets qui connaîtront des avancées cette année se trouve la construction de 21 points stratégiques dont les travaux ont progressé de 45 % à la fin de l'année 2024.

Selon les chiffres officiels, le grand programme de construction et de réhabilitation des pistes rurales, prévoyant un total de 4 550 kilomètres, montre des résultats encourageants. En

décembre 2024, lors de son discours à la nation, le président Faure Gnassingbé a évoqué que plus de 1 900 km de pistes ont été ouvertes ou réhabilitées chaque année depuis 2020.

Grâce à ces engagements, le Togo construit son développement équilibré et inclusif, où les populations rurales ne sont plus laissées pour compte, mais pleinement intégrées dans la dynamique de croissance nationale.

La Rédaction

MALIM
TCHOUKOUTOU ET AWOULA

Le choix de
Cecile Meba

Disponible dans les kiosques et boutiques

OBACOM

Le Smartphone pour ceux qui veulent aller plus loin



S63+

~~59 000F~~

Ancien prix

39 900F

Nouveau prix

Bonus data

1 GB*

*1Go valable 10 jours chaque mois pendant 6 mois



yas.tg

